DROIT DE LA CONSTRUCTION

Aspects techniques du bâtiment : nommer les ouvrages et situer la réglementation

Traiter un marché de travaux, un sinistre ou un dossier de réhabilitation suppose de comprendre les documents produits par les techniciens. Devis par lots, comptes rendus de chantier et rapports d'expertise emploient un vocabulaire précis que les profils juridiques ou administratifs n'ont jamais appris. L'écart de langage ralentit les décisions et fait passer à côté de points importants. Cette journée parcourt le bâtiment du terrassement jusqu'à la réception. Elle nomme chaque ouvrage, situe les exigences réglementaires applicables et distingue systématiquement construction neuve et réhabilitation.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 025 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes, gestionnaires de patrimoine immobilier, assistants techniques, gestionnaires de sinistres, chargés d'opérations et collaborateurs de syndics.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Employer le vocabulaire technique des différents corps d'état
- Identifier les ouvrages et leur rôle dans la structure d'un bâtiment
- Situer les intervenants d'une opération et leurs missions respectives
- Repérer les exigences réglementaires attachées à la construction et à la réhabilitation
- Lire un devis un compte rendu de chantier et un rapport d'expertise

03 Programme détaillé

M1 Gros œuvre et structure

- Nommer ce qui porte le bâtiment
- Terrassement fondations et adaptation au sol
- Murs porteurs planchers et éléments de structure
- Charpente couverture et traitement de l'étanchéité
- Pathologies courantes liées à la structure et aux infiltrations
- Atelier : Les participants légendent une coupe de bâtiment en retrouvant le nom de chaque ouvrage.

M2 Second œuvre et lots techniques

- Comprendre ce qui rend le bâtiment utilisable
- Cloisonnement menuiseries et revêtements
- Lots de chauffage ventilation plomberie et électricité
- Isolation thermique et acoustique et traitement des ponts thermiques
- Contraintes propres à l'intervention en site occupé
- Lecture d'un devis par lots et des quantités annoncées
- Cas pratique : Le groupe décompose un devis global de rénovation en lots clairement identifiés.

M3 Réglementation et déroulement d'une opération

- Situer les exigences et les acteurs
- Rôles du maître d'ouvrage du maître d'œuvre et des entreprises
- Autorisations d'urbanisme et contrôles applicables aux travaux
- Exigences de performance énergétique d'accessibilité et de sécurité incendie
- Réception des travaux réserves et levée des réserves
- À retenir : La réception marque le point de départ des garanties : sa qualité conditionne toute la suite du dossier.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 025 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr